



SÉANCE DU 21 JUILLET 2010

COMMUNICATION

**Prévision d'exécution du budget primitif pour 2010**

**Résumé**

Le budget primitif pour 2010, voté par le Conseil d'Administration du 3 mars dernier, prévoyait des comptes à l'équilibre, avec 742 M€ de produits et de charges.

Ce budget avait été établi sur la base des résultats 2009 et dans le respect du contrat État-ONF 2007-2011, avec la volonté de maîtriser au mieux les conséquences de la crise et de donner à l'Office la capacité de saisir toutes les opportunités, dès les premiers signes de reprise. Bien que celle-ci reste très faible, la mobilisation de tout l'Office devrait permettre de respecter l'équilibre de ce budget.

Une forte progression du chiffre d'affaires bois était ainsi programmée (214 M€ budgétés, soit + 57 M€ ou + 36 % par rapport à 2009), s'appuyant sur une meilleure valorisation des bois domaniaux et communaux et sur la poursuite du développement des contrats d'approvisionnement et de la commercialisation de bois façonnés. Après 6 mois, cette hypothèse semble réaliste et pourrait même être légèrement dépassée.

Le chiffre d'affaires conventionnel était également prévu en augmentation de 13 %, pour atteindre 161 M€, malgré un contexte rendu très difficile par la baisse des ressources des collectivités locales, dont celles des communes forestières touchées, comme l'ONF, par la baisse des ventes de bois en 2009. Même si les extrapolations sont délicates à faire après 6 mois correspondant à 27 % du chiffre d'affaires prévisible réalisé, cette perspective ambitieuse semble crédible.

Les mesures d'économies mises en œuvre en 2009 devaient être poursuivies, tant sur les charges externes que pour la masse salariale. Ces chiffres seront respectés avec même probablement une économie additionnelle sur la masse salariale due aux moindres effectifs constatés fin 2009. Les économies dégagées sur le fonctionnement courant de l'Office devraient permettre de financer les charges externes supplémentaires nécessaires au façonnage des volumes de bois commercialisés.

Au total, l'Office pourrait dégager un léger bénéfice (1 M€).

Cette prévision suppose néanmoins que l'État tienne l'ensemble de ses engagements, malgré les difficultés budgétaires auxquelles il doit faire face : contribution exceptionnelle de 13,8 M€ de la part du MAAP, remboursement des 12,6 M€ correspondant aux taxes foncières indûment payées par l'ONF en 2006, versement compensateur (144 M€ TTC encaissés), contribution au financement des pensions civiles (18,7 M€) et enfin, mise en vente effective par France Domaine des bâtiments domaniaux devenus inutiles au service et restituées à l'État conformément à la convention État-ONF signée avec le MAAP et France Domaine en juillet 2009, sur avis favorable du Conseil. A défaut du respect de ces engagements financiers, les résultats de l'Office seraient déficitaires d'autant.

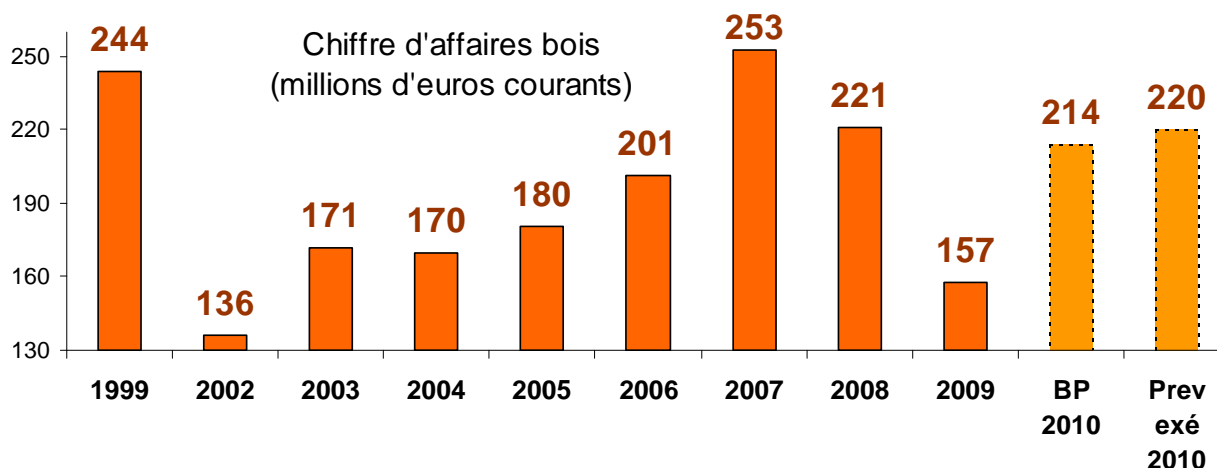
## 1. Un contexte de faible reprise économique

### 1.1 Chiffre d'affaires bois prévisible : 220 M€, soit + 6 M€ / budget + 63 M€ / réalisé 2009

Sur les 6 premiers mois de 2010, le chiffre d'affaires bois de l'ONF a dépassé le niveau des ventes de 2008 (95 M€ à comparer aux 87 M€ de 2008 à la même date) et donc très supérieur au chiffre de 2009 (59 M€) affichant 61 % de hausse. Le budget de 214 M€, qui paraissait ambitieux, pourrait en conséquence être légèrement dépassé, avec un CA escompté de 220 M€ sur l'année. La hausse du chiffre d'affaires bois est principalement due à l'augmentation des volumes vendus plutôt qu'à une hausse des prix (+ 43 % en effet volume et + 10 % en effet prix comparé à 2009).

Plusieurs phénomènes peuvent expliquer ces résultats : les clients traditionnels, en particulier ceux dépendants du bâtiment, avaient largement déstocké en 2009 ; la légère reprise économique actuelle les incite à reconstituer leurs stocks et à anticiper une reprise plus vigoureuse. Les forestiers privés ayant moins anticipé ce phénomène, l'ONF a gagné ainsi des parts de marché. Enfin, la croissance économique vigoureuse en Chine et dans les pays "émergents", associée à une baisse des coûts de fret et à un effet positif de la parité euro/dollar, favorisent les exportations.

Le bois stocké issu de l'intervention de l'ONF pour réguler le marché suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009 dans le Sud Ouest, commence à trouver ses clients : 1,6 M€ ont été vendus à fin juin 2010, sur un stock de 7,1 M€ comptabilisé au 31 décembre 2009.



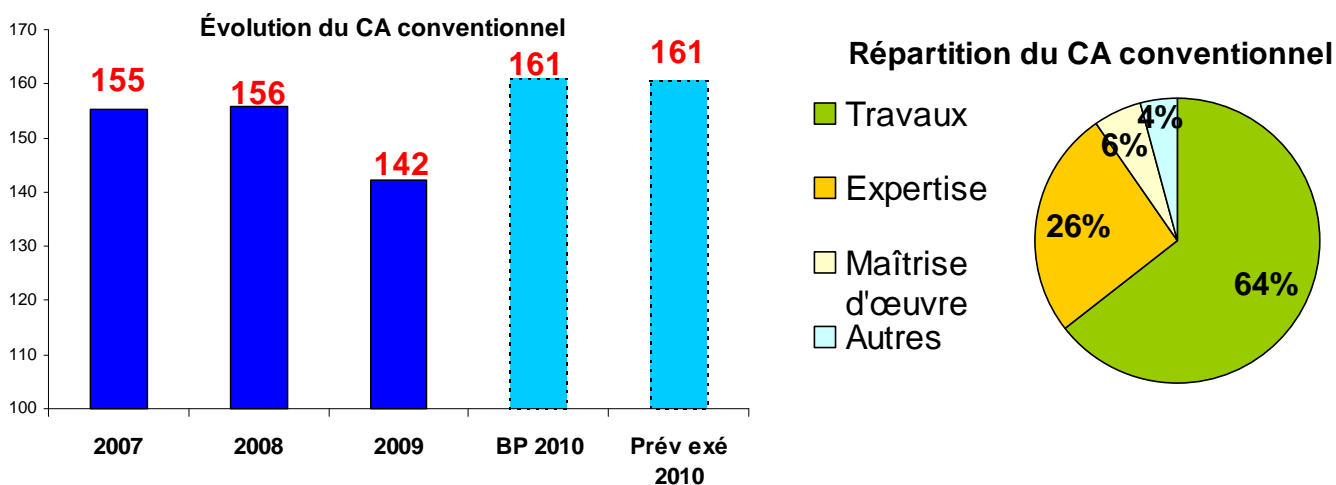
### 1.2 Activité concurrentielle : prévision à 160,7 M€ de CA, conforme au budget

L'activité concurrentielle est également orientée à la hausse ; de janvier à juin, le chiffre d'affaires concurrentiel a augmenté de 6,3 M€, soit + 17 % par rapport à la même période de 2009.

Toutefois, cette progression est peu représentative de l'exercice, puisque les montants facturés ne représentent encore que 43 M€, soit environ 27 % du total escompté pour 2010, et intègrent la facturation de 80 % des missions d'intérêt général au MAAP, contre 40 % à la même date en 2009. La prévision pour 2010 reste plus prudente (160,7 M€, soit + 8,5 % par rapport à 2009) et strictement conforme au budget voté.

Les agences travaux, pleinement opérationnelles, permettent de répondre à cette demande plus forte car elles sont plus réactives que l'ancienne organisation en unités spécialisées et dotées de moyens humains (conducteurs d'engins) et techniques (tracteurs, débusqueurs, broyeurs...) performants.

L'expertise et la maîtrise d'œuvre connaissent une activité soutenue, les clients préparant les travaux qui seront exécutés dans les mois, voire les années à venir : l'ONF, de par sa nouvelle organisation interne en bureaux d'études spécialisés, se positionne dorénavant comme un acteur majeur sur ce marché.



### 1.3 Autres produits d'exploitation : des prévisions légèrement ajustées

Les renouvellements partiels des locations de chasse et de pêche devraient permettre de constater une légère hausse des produits (+ 1 M€) par rapport au budget voté. Le versement compensateur (144 M€ TTC) devrait bien être intégralement versé et les frais de garderie, en cours de facturation, pourraient diminuer légèrement moins que prévu (diminution escomptée de 4 M€ / réalisé 2009).

Deux postes pourraient être en diminution significative :

- les investissements en forêt, dont le montant budgété (34 M€) correspond à une hausse de 55 % par rapport au réalisé 2009, semble difficilement atteignable. Une prévision à 29 M€ (+ 30 % / 2009) serait plus réaliste et correspondrait à la moyenne des investissements réalisés ces trois dernières années (2007-2009) ;
- les cessions immobilières, envisagées à 10 M€, pourraient n'atteindre que 8 M€ en raison des retards pris dans les programmes de cessions domaniales par rapport au calendrier annoncé initialement par France Domaine.

Bien que l'ONF ait transmis, dès octobre 2009, plusieurs listes de biens devenus inutiles (120 bâtiments au total à ce jour), le processus de mise en vente par l'État vient tout juste de débuter : ouverture du site Internet de France Domaine et conférence de presse du ministre du budget le 9 juin dernier, premiers dossiers en cours de constitution avec envoi des courriers aux communes concernées pour leur permettre d'exercer leur droit de priorité. Aucune vente n'est encore intervenue.

## **2. La maîtrise des charges : maintien sous le niveau budgété**

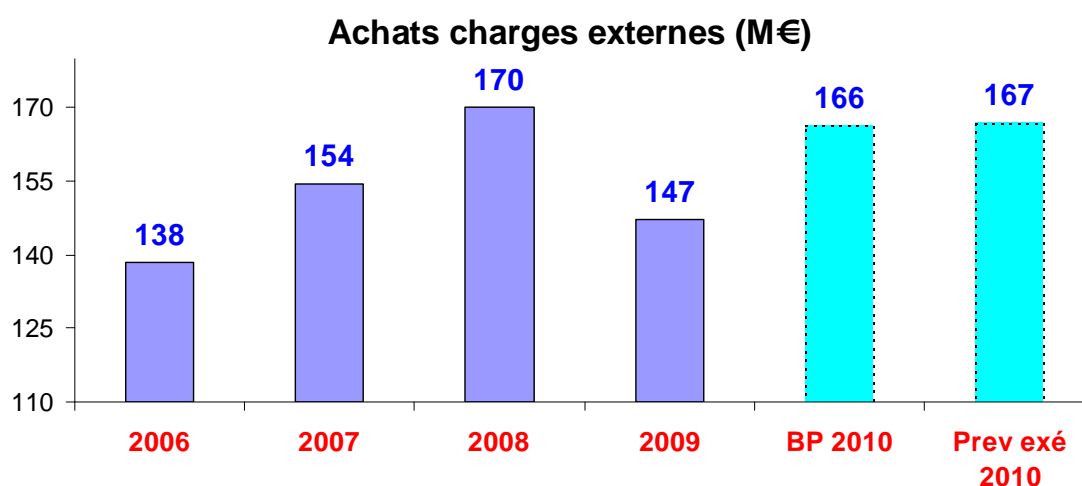
### 2.1 Achats et charges externes : réorientation des dépenses à somme constante, conforme au budget

L'ONF a décidé de poursuivre en 2010 son action de réduction des charges externes, déjà mise en œuvre en 2009 pour limiter les conséquences de la crise.

La forte hausse des volumes de bois vendus façonnés entraîne cependant des frais supplémentaires en exploitation des bois : environ 20 % de la hausse du chiffre d'affaires bois est consacrée au façonnage et au transport, soit 12 M€ de coûts supplémentaires.

A fin juin, les achats et charges externes sont inférieurs de 5 M€ au montant de 2009 à même date (50 M€ contre 55 M€, soit - 9 %). La prévision de dépense globale est maintenue au niveau du budget soit 167 M€. Cette stabilité globale recouvre donc un effort important de l'ONF qui compense la hausse des achats de prestation de façonnage par des économies substantielles sur les frais généraux.

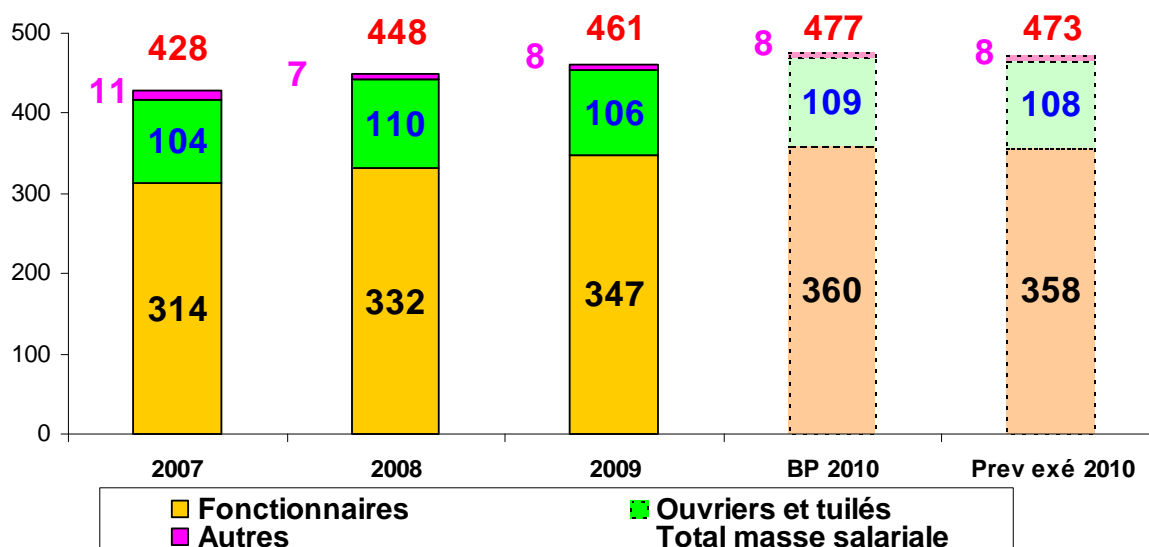
Pour préserver au maximum les travaux forestiers, l'action de ré-internalisation engagée en 2009 se poursuit cette année avec l'optimisation du fonctionnement des agences travaux et la poursuite du programme d'investissement en matériels forestiers lourds.



## 2.2 Masse salariale : une économie possible de 4 M€ par rapport au budget voté

Les charges de personnel restent sous surveillance : compte tenu de la reprise constatée et conformément au budget voté, le gel des recrutements est levé, mais les embauches restent très sélectives (concours pour recrutements en septembre, recrutements de contractuels notamment en CDD sur les nouveaux métiers,...) et les évolutions salariales strictement conformes aux mesures retenues au budget.

La prévision d'exécution 2010 est de 473 M€, à - 4 M€ par rapport au budget primitif, soit - 0,8 %.



Le moratoire sur les recrutements décidé en 2009 a conduit à une économie en base plus importante que prévu lors de l'établissement du budget 2010 : l'économie espérée résulte de cet effet report négatif de 5 M€, en particulier sur les personnels fonctionnaires.

Conformément au budget, les pensions civiles voient leur taux de cotisation continuer à augmenter, passant de 60,76 % à 62,47 %, soit un surcoût pour l'ONF de 5 M€ par rapport à 2009. La compensation de l'État n'augmentant que de 0,16 M€, c'est bien une charge supplémentaire de 4,9 M€ que l'ONF doit couvrir. La charge brute ressortirait ainsi à 94,2 M€, soit le double du montant des cotisations de l'exercice 2006.

### 2.3 Autres charges : + 2,4 M€ / budget voté

Les impôts devraient augmenter légèrement plus vite que prévu (taxe foncière, nouvelle contribution économique des territoires remplaçant la taxe professionnelle) pour atteindre 44,5 M€, contre 43,1 M€ budgétés (+ 1,4 M€).

La charge liée aux programmes de cessation anticipée d'activité des ouvriers est également plus importante que prévu (5,2 M€ prévisibles, contre 4,8 M€ budgétés).

## **3. La participation attendue de l'État à l'effort de redressement**

L'État participe à l'effort de redressement de l'exercice, par le biais du remboursement des taxes foncières 2006 sur les propriétés non bâties (TFNB) et d'une subvention exceptionnelle. Au total, la contribution attendue a été budgétée à 27,4 M€ (13,6 M€ pour la TFNB et 13,8 M€ pour la subvention exceptionnelle).

La loi de finances rectificative pour 2008 a rendu l'ONF redevable de la taxe foncière sur les forêts domaniales, mais à compter de 2009 seulement. L'État, qui a déjà remboursé les taxes indûment payées en 2007, s'est engagé à rembourser les taxes payées en 2006, dernière année non prescrite : le montant prévu (12,6 M€) pourrait être respecté, compte tenu du solde des remboursements 2007 encaissés en début d'exercice (2 M€) et des dégrèvements à obtenir au titre de 2006. Toutefois, les instructions aux services fiscaux semblent ne pas encore avoir été données ce qui risque de rendre improbable le respect des encaissements budgétés.

A ce jour, la subvention exceptionnelle annoncée (13,8 M€) n'a pas encore été encaissée, les textes réglementaires nécessaires étant encore en cours de publication.

Budget primitif et exécution 2010, tableau résumé (en millions d'euros)

| Éléments de comptabilité générale                    | Compte financier 2008 | Compte financier 2009 | Budget primitif 2010 | Prev exé 2010 | Ecart Prev exé / BP 2010 |               |
|--|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------|--------------------------|---------------|
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                                | <b>722,9</b>          | <b>692,9</b>          | <b>742,4</b>         | <b>742,4</b>  | <b>0,0</b>               | <b>0,0%</b>   |
| Chiffre d'affaires BOIS                              | 220,9                 | 157,4                 | 214,0                | 220,0         | 6,0                      | 2,7%          |
| CHASSE & CONCESSIONS                                 | 57,7                  | 60,0                  | 61,5                 | 62,5          | 1,0                      | 1,6%          |
| Chiffre d'affaires TRAVAUX & SERVICES                | 155,7                 | 142,3                 | 161,0                | 160,7         | -0,3                     | -0,2%         |
| GARDERIE (versement compensateur et frais/communes)  | 144,0                 | 142,3                 | 138,2                | 138,4         | 0,2                      | 0,1%          |
| CONTRIBUTIONS PUBLIQUES                              | 80,4                  | 86,0                  | 74,9                 | 74,9          | 0,1                      | 0,1%          |
| <i>dont contribution pour pensions</i>               | 25,9                  | 18,5                  | 18,7                 | 18,7          | 0,0                      | 0,0%          |
| AUTRES PRODUITS                                      | 64,3                  | 104,9                 | 92,9                 | 85,9          | -7,0                     | -8,2%         |
| <i>dont immobilisation travaux forestiers</i>        | 33,9                  | 22,0                  | 34,0                 | 29,0          | -5,0                     | -17,2%        |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                                 | <b>722,4</b>          | <b>705,1</b>          | <b>742,4</b>         | <b>741,4</b>  | <b>-1,0</b>              | <b>-0,1%</b>  |
| CHARGES EXTERNES                                     | 170,2                 | 147,3                 | 166,4                | 167,0         | 0,6                      | 0,4%          |
| IMPOTS et TAXES                                      | 27,2                  | 44,7                  | 43,1                 | 44,5          | 1,4                      | 3,2%          |
| MASSE SALARIALE                                      | 448,5                 | 461,4                 | 477,0                | 473,0         | -4,0                     | -0,8%         |
| <i>dont fonctionnaires hors pensions civiles</i>     | 257,8                 | 257,9                 | 266,2                | 263,7         | -2,6                     | -1,0%         |
| <i>dont pensions civiles des fonctionnaires</i>      | 74,2                  | 89,3                  | 94,1                 | 94,2          | 0,2                      | 0,2%          |
| <i>dont ouvriers et emplois tuilés</i>               | 109,9                 | 106,3                 | 108,7                | 107,6         | -1,1                     | -1,1%         |
| <i>dont autres</i>                                   | 6,5                   | 7,9                   | 8,0                  | 7,5           | -0,5                     | -6,5%         |
| AUTRES CHARGES                                       | 76,5                  | 51,7                  | 56,0                 | 56,9          | 1,0                      | 1,7%          |
| <i>dont dotation s/provision pour renouvellement</i> | 17,0                  | 0,0                   | 0,0                  | 0,0           | 0,0                      | ns            |
| <i>dont dotation s/provision pour reconstitution</i> | 4,4                   | 0,0                   | 0,0                  | 0,0           | 0,0                      | ns            |
| <b>RÉSULTAT NET</b>                                  | <b>0,5</b>            | <b>-12,2</b>          | <b>0,0</b>           | <b>1,0</b>    | <b>1,0</b>               | <b>100,0%</b> |
| Cotisation retraite fonctionnaires                   | 74,2                  | 89,3                  | 94,1                 | 94,2          | 0,2                      | 0,2%          |
| Hausse / 2006  | 25,9                  | 40,9                  | 45,7                 | 45,9          | 0,2                      | 0,4%          |
| Compensation MAP                                     | 25,9                  | 18,5                  | 18,7                 | 18,7          | 0,0                      | 0,0%          |
| Autofinancement ONF s/suppl pensions civiles/33%     | <b>0,0</b>            | <b>22,4</b>           | <b>27,0</b>          | <b>27,2</b>   | <b>0,2</b>               | <b>0,7%</b>   |
| <b>INVESTISSEMENT TOTAL (hors prêts) en M€</b>       | <b>67,8</b>           | <b>66,9</b>           | <b>83,7</b>          | <b>70,1</b>   | <b>-13,6</b>             | <b>-19,4%</b> |
| <i>dont en forêt domaniale</i>                       | 33,9                  | 21,9                  | 34,0                 | 29,0          | -5,0                     | -17,2%        |
| <i>dont investissements propres ONF</i>              | 31,4                  | 37,5                  | 44,7                 | 36,1          | -8,6                     | -23,8%        |
| <i>dont investissements financiers</i>               | 2,5                   | 7,5                   | 5,0                  | 5,0           | 0,0                      | 0,0%          |